



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet d'une publicité :

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé aux organismes de publications suivants :

Marchéonline : Mise en ligne le 16/01/2018 annonce n° 3216794

Site de la ville : Mise en ligne le 17/01/2018

Date limite de réception : 8 février 2018 à 12 heures

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE BOLLENE

Place Reynaud de la Gardette - B.P. 207

8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone:04.90.40.51.88 / Télécopie:04.90.40.51.22

Objet du marché : Mise en place d'un tamis rotatif de secours sur la station d'épuration de Bollène la Croisière

Lieu(x) d'exécution: Commune de Bollène

Mode de passation: La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Nom des titulaires retenus et montants des marchés :

Marché 2018/14 – Mise en place d'un tamis rotatif de secours sur la station d'épuration de Bollène la Croisière
Date d'attribution le 03/05/2018

<u>Titulaire</u>	<u>Montant H.T</u>	<u>TVA</u>	<u>Montant T.T.C</u>
SOGEA SUD HYDRAULIQUE 3 Rond-point de l'Aéropole Zone aéropole 30128 GARONS	118 300,00 €	23 660,00 €	141 960,00 €

Durée : Le délai global d'exécution des travaux est de 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Service auprès duquel le dossier est consultable : Service Commande Publique Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex, tél / 04 90 40 51 88 ou 04 90 40 51 96.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères 30 000 Nîmes– tél.: 04.66.27.37.00 / Fax : 04.66.36.27.86

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères 30 000 Nîmes– tél.: 04.66.27.37.00 / Fax : 04.66.36.27.86

Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : le 24 mai 2018.